

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne

**Band:** 5 (1764)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** Mémoire sur la culture du grand chou d'Anjou adressé à la Société oecon. de Berne ; Memoire sur la culture de bled sarazin, Fagopyrum

**Autor:** de Turbilly / Tschiffeli

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382586>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

III.

# M É M O I R E

*Sur la culture du grand chou d'Anjou ;  
adressé à la Société œcon. de BERNE.*

PAR M. LE MARQUIS

## DE TURBILLY,

*membre de cette Société, & de plu-  
sieurs des Sociétés d'agriculture éta-  
blies en France &c. &c.*

---

# M E M O I R E

*Sur la culture du bled sarazin, Fagopyrum &c.*

PAR M.

## T S C H I F F E L I

*Vice-président du Comité de la Soc. œcon.  
de BERNE.*

1764. I. P.

F

RECEIVED

Faint, illegible text, possibly a date or reference number.

RECEIVED

Faint, illegible text, possibly a date or reference number.

Faint, illegible text.

RECEIVED

Faint, illegible text, possibly a date or reference number.



## M E M O I R E

*Sur la culture du grand chou d'Anjou.*

**L**E grand chou d'Anjou est un des légumes les plus utiles pour les gens de la campagne ; il vient dans toutes sortes de terres, même dans les plus médiocres, pourvû qu'on les fume suffisamment ; il est peu connu dans les environs de Paris, & dans beaucoup d'autres endroits, où il seroit avantageux d'en étendre la culture.

C'est dans le mois de Juin, qu'on sème ordinairement la graine de ce chou dans un carré de bonne terre du jardin potager, que l'on a soin d'arroser de tems en tems en cas de sécheresse. Cette graine lève assez vite, & l'on voit bientôt paroître une multitude de jeunes choux. S'ils se trouvent trop épais, on les éclaircit, & on sarcle avec attention les herbes, qui poussent dans ce terrain, à mesure qu'elles croissent ; on laisse ces choux, dans le même carré jusqu'à la touffaint, alors on les transplante dans le morceau de terre qu'on leur a destiné, on les y plante par raions, avec le pic ou la bêche assez avant, c'est-à-dire qu'on les enterre jusques auprès des feuil-

les, on les met tous à environ deux pieds, ou deux pieds & demi de distance les uns des autres, en tout sens, suivant la bonté du terrain. Jamais on ne doit les planter avec un piquet, comme font ordinairement les jardiniers, pour les autres espèces de choux. On remplit le fond des raïons de fumier dont on couvre les racines des choux, on étend ensuite la terre sur ce fumier, en sorte qu'entre chèque rangée de choux, il se trouve un sillon.

Vers le milieu du mois de Mai suivant, on donne un labour au terrain, avec le pic ou la bêche, & on regale la terre des sillons, de façon que tout ce terrain se trouve uni. Il ne reste plus rien à y faire que d'arracher de tems en tems les mauvaises herbes qui y viennent.

Beaucoup de cultivateurs sèment la graine de ces choux, avec celle du chanvre; quoique cette façon ne soit pas aussi sûre que la précédente, elle réussit souvent très bien, sur tout dans les années mouillées. Lorsqu'on arrache le chanvre, on découvre une multitude de petits choux, qui se trouvant à l'air croissent ensuite aisément; on les transplante à la touffaint de la manière qu'on a expliquée; on les estime plus que ceux venus dans le jardin potager, parce qu'ils ne sont pas si sujèts à monter en graine au printems suivant; c'est un accident, qui arrive quelquefois dans de certaines années, à une partie de ces légumes, ce qui oblige de les remplacer alors par d'autres de même espèce,  
qui

qui n'ont pas effuié cet accident, & qu'on réserve exprès pour ce remplacement, dans quelque morceau de terrain.

Plusieurs laboureurs transplantent ces choux avec la charruë, mais il ne font cette opération qu'au printems, & les laissent jusques là dans le lieu, où ils ont été semés, ils régalerent ensuite la terre avec le pic ou la bêche, vers la fin du mois de Mai de la façon qu'on a marqué; on voit dans bien des fermes de l'Anjou & du Poitou des champs entiers de cette sorte de choux, qui font d'une très grande ressource.

Au mois de Juin, ces choux qui sont déjà grands, qui ne pomment point, & qui demeurent toujours verts, commencent à servir & parviennent bientôt à leur degré de bonté, ils y restent jusques au printems suivant, qu'ils commencent à monter, fleurissent ensuite, & donnent après cela de la graine; cette graine est mûre vers le mois de Juillet, on cueille alors ce qu'on en a besoin pour semer. Ces choux croissent ordinairement en Anjou, lorsqu'ils sont entièrement montés, jusques à sept ou huit pieds de hauteur, quelquefois ils parviennent à huit pieds, on en a même vû encore de plus grands; depuis le terme où l'on a indiqué, qu'ils commençoient à servir, on en cueille de tems à autre les feuilles, qui repoussent à mesure; elles sont grandes, excellentes pour faire de la soupe, & si tendres qu'elles

qu'elles cuisent en les faisant bouillir un moment, elles ne font jamais mal à l'estomac, & sont aussi très bonnes, pour la nourriture des bestiaux, qui les mangent avec avidité, elles ont encore l'avantage de donner beaucoup de lait aux vaches.

Telles sont les propriétés du chou de cette espèce fort prisé en Anjou, en Poitou, en Bretagne, au Maine, & dans quelques autres provinces voisines. On oblige même en Anjou, les fermiers par leurs baux, d'en planter tous les ans une certaine quantité, & d'en laisser un certain nombre sur-pied, lorsqu'ils sortent de leurs fermes. Ces choux forment une espèce d'arbruste des plus utiles, puisque ses feuilles servent à la nourriture des hommes & des bestiaux, & que son tronc qui est environ de la grosseur du poignet, sert aussi étant devenu sec à faire du feu, cela fait dire communément dans cette dernière province, que chacun de ces choux vaut cinq sols de revenu par an.

Il arrive quelquefois dans des hivers extrêmement rudes, qu'une partie de ces choux gèlent, & l'on regarde cet accident comme une grande perte, dans les pais dont je viens de parler, mais c'est une chose assez rare, parce que les choux de cette espèce, résistent d'avantage à la gélée que les autres.

On observera de clore soigneusement, soit par des haies, soit par des fossés le terrain où

On plantera ces choux, afin de les garantir du dommage des bestiaux, qui en sont très friands. J'en ai fait avec cette précaution, diverses plantations, auprès des maisons bâties au milieu des landes, que j'ai défrichées, & ces plantations ont bien réussi, quoique le terrain soit en plusieurs endroits des plus médiocres.

J'ai proche de ma maison, en Anjou, au milieu du domaine, que je fais valoir, depuis longtems, de la façon marquée dans mon mémoire sur les défrichemens, deux pièces de terres bien closes, qui servent à cette sorte de plantation. On y met alternativement de jeunes choux tous les ans. Lorsqu'on les arrache, après qu'ils sont montés, pendant la seconde année, dans le tems ci-devant marqué, on bêche le même terrain, & l'on y sème des fèves ou des pois; comme la récolte en est faite avant la touffaint, cela n'empêche point de planter alors de nouveaux choux, dans ce terrain, qui n'en vaut que mieux, les fèves & les pois le rendant plus meuble; de cette manière la terre ne repose jamais, & ne s'épuise point, au moien du soin qu'on a de la fumer, toutes les fois qu'on y met les choux.

Ces choux me sont d'une si grande utilité, que j'ai toujours été surpris, de ce qu'on n'en plante pas dans les divers pays de l'Europe, je crois qu'ils réussiront presque par-



tout, & je conseille à tous les cultivateurs, d'en faire des plantations; comme l'on n'en vend point actuellement de graine à Paris, on en pourra tirer de quelques-uns des provinces, dont j'ai parlé, & faire acheter, pour le plus sûr chés des fermiers.

Je serai charmé si ce petit mémoire, fondé sur mes expériences, peut contribuer à étendre une culture aussi avantageuse.



MEMOIR.

## M E M O I R E

Sur le bled farazin ou bled noir.

*Fagopyrum vulgare*, *erectum* :

T G U R N E F O R T.

LE bled noir, qu'on appelle aussi *bled farazin* (\*), ne se sème jamais plutôt dans la partie allemande du canton, qu'environ le 20. Mai, ni plus tard que le milieu de Juin. L'arpent de *Berne* demande trois à quatre mesures de semence, suivant la qualité plus ou moins bonne du sol.

Il faudroit que le terrain dans lequel le bled farazin ne pourroit réussir fût extraordinairement mauvais ou humide à l'excès. Il est vrai qu'il réussit mieux dans un bon terrain, & il est d'un plus grand rapport à proportion.

Pour le semer, on prépare le sol comme pour l'orge & dans une bonne terre l'on peut recueillir jusqu'à cent vingt mesures par arpent.

C'est une excellente nourriture pour les cochons

(\*) Quelques personnes appellent cette plante *bouquette*.

chons & pour la volaille ; non seulement ils en deviennent gras , mais plus succulens. Lorsque le bled sarazin a été égrugé au moulin , & qu'on le mêle avec une égale quantité d'avoine , il devient aussi une excellente nourriture pour les chevaux.

Le bled sarazin rend une farine fort blanche , mais le pain qu'on en fait est trop friable ; cependant on s'en sert à cet usage en *Bourgogne* & dans plusieurs provinces de *France* , & surtout en *Suède* , en *Russie* & en *Sibérie*. Lorsqu'on mélange cette farine avec celle de froment , on en fait de très bons bignêts. La tige sert en hiver de fourage pour les chevaux , qui s'en accommodent très bien , à peu près comme de celle de vesces ou de gesses ; mais le bétail à cornes la rebuté.

Au commencement de Septembre , le bled sarazin semé comme j'ai dit , devient assez mûr pour être coupé : ce n'est pas que tous les grains soient parvenus alors à leur maturité. Cette espèce de plante fleurit très longtemps , en sorte qu'il seroit comme impossible d'attendre sa dernière fleur pour la faucher , à moins que de vouloir s'exposer à perdre la meilleure & la plus grande partie du grain. Le moment le plus convenable & le plus sûr pour y mettre la faux , c'est lorsqu'un peu plus de la moitié des grains paroissent bruns.

Il en est de même de toutes les graines qui ne mûrissent pas à la fois.

Dès que le bled sarazin est coupé, on le dresse par petites poignées ou javelles, en les appuyant les unes contre les autres, tout comme nous avons coutume de dresser le lin, lorsque nous voulons l'essuyer avant que de l'étendre sur les prés : & afin que le vent ne puisse pas si aisément le renverser, la base ou la partie inférieure du bled sarazin doit être fort élargie, en sorte que les poignées reposent écartées les unes des autres, & qu'il n'y ait que le sommet qui se joigne & s'appuie en forme de pyramide ou de cône : on peut le laisser ainsi sans rien craindre, pendant dix ou quinze jours, & sans y toucher ; il continuë de mûrir, & il se sèche de lui-même.

Souvent l'on sème le bled sarazin pour le faire servir d'engrais. Dans ce cas on répand le double de la semence qu'à l'ordinaire, & on le laisse croître jusqu'à ce qu'il soit prêt à fleurir : alors on le coupe & on le couvre avec la charruë ; ce qui fournit un excellent engrais soit pour l'épautre, soit pour le seigle.

D'autres coupent les montans du bled sarazin lorsqu'ils commencent à fleurir pour les donner aux vaches à lait, qui nourries de ce fourage fournissent d'excellent lait & en quantité.

Cette plante est donc à tous égards d'un très grand

grand usage, mais particulièrement dans des terres féches & stériles. L'année dernière 1762. j'ai fait dans un semblable terrain une récolte de bled farazin, qui m'a rapporté autant d'argent que j'en aurois tiré d'une bonne récolte de froment dans un très bon sol & de la même étendue.

Dans la partie françoise du canton, on sème le bled farazin, sur le chaume, après la récolte des mars, & comme le pais est plus chaud, on fait ainsi deux récoltes d'une même année.

On est porté généralement à croire que l'on épuise par là les terres : je ne puis il est vrai en parler par expérience ; mais ce qu'il y a de très certain, c'est que dans la partie allemande du canton de Berne, le bled farazin ne peut jamais assés tôt parvenir à sa maturité, pour pouvoir être semé pour servir de seconde récolte à la même année.

